



Waziers, mardi 6 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03767

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)

Arrêté préfectoral n°21/165

Manifestation nautique et activités nautiques**Activités nautiques****Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 07/07/2021 à 14:00 au 31/08/2021 à 18:00 - avec pour périodicité : Journaliero **Canal de Lens ou de la Souchez**

entre les pk 4,350 et pk 10,125 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

L'autorisation sollicitée par M. Alain LENGELLE, d'organiser des activités nautiques de 14H00 à 18H00 dans le cadre d'un parcours de découverte, du 7 juillet au 31 août 2021, sur toute la largeur du canal de la Souchez, du PK 4.350 au PK 10,125, sur le territoire des communes de Noyelles sous Lens, Harnes, Fouquières les Lens et Courrières, est accordée sous réserve du respect des mesures sanitaires et des consignes de distanciation sociale applicables liées à la crise de la COVID 19.

Il n'y aura pas d'arrêt de la navigation pendant le déroulement de la manifestation. Pendant le déroulement de ces activités les participants devront respecter la réglementation en vigueur en matière de navigation fluviale. Les mesures de police mises en place pour le déroulement des épreuves (ou de la manifestation) seront à la charge du bénéficiaire de la présente autorisation, lequel devra fournir le personnel nécessaire.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS

Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

01/09/2021

Chef d'UTI

Signé

Lionel LOMBARDO